



JOURNAL OFFICIEL District Seine & Marne

SOMMAIRE

- Agenda
- Informations Diverses
- Relevé de décisions du Comité Directeur du 10.10.2018
- PV Commission de Surveillance des Opérations Electorales du 02.10.2018
- Info PV Commission de Discipline du 10.10.2018
- Info PV Commission d'Appel Disciplinaire du 28.09.2018
- PV Commission de Prévention, Médiation et Education du 11.10.2018
- PV Commission des Statuts & Règlements du 09.10.2018
- PV Commission d'Organisation des Compétitions des 09.10.2018 & 11.10.2018
- Informations Techniques
- Informations calendriers

TROPHEES SEGUIN



La 11ème édition des « Trophées Philippe Seguin du Fondation du Football » est lancée !!!
Retrouvez davantage d'informations sur le site internet.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE DU DISTRICT

LE SAMEDI 13 OCTOBRE 2018

A 9 heures 15

A BRIE COMTE ROBERT

Salle Safran

80 rue Victor HUGO

(émargement à partir de 8 heures 30)

Les différents documents ont été envoyés aux clubs sur leurs messageries officielles.

Nous rappelons aux clubs que seul le pouvoir original pourra être utilisé. Les personnes se présentant avec un pouvoir photocopié ne pourront pas représenter leur club lors des votes. Il en est de même avec les pouvoirs qui parviennent au District



TIRAGE DE COUPES

Le tirage de Coupe toutes catégories Foot à 11 se déroulera le jeudi 18 octobre 2018



ASSISTANCE FMI

Afin de vous aider dans vos démarches avec la FMI, le guide utilisateur est disponible sur le site internet du District. Vous y trouverez également un lien afin de vous former directement en ligne

DOTATION NIKE

La Fédération Française de Football et son équipementier officiel Nike ont intégré, lors du renouvellement de leur partenariat, une offre spécifique en faveur du football amateur.

Complément d'informations sur le site internet du District



FORMATION ARBITRES FOOT ANIMATION 1er MODULE

Elle se tiendra les mercredi 24 et 31 octobre 2018 de 14H00 à 17H00 au District à MONTRY



MISE A JOUR

Dans le cadre de l'Assemblée Générale, il est demandé à tous les clubs de mettre à jour leur Président sur Footclubs

Agenda du District

SITE DE MONTRY

COMMISSIONS

Vendredi 12 octobre 2018

Commission d'Appel Disciplinaire
18 heures 45

-

Commission d'Arbitrage
19 heures

Mardi 16 octobre 2018

Commission des Statuts & Règlements
17 heures

Mercredi 17 octobre 2018

Commission de Discipline
17 heures

Jeudi 18 octobre 2018

Commission d'Organisation des
Compétitions
14 heures

SITE DE MELUN

COMMISSIONS

Lundi 15 octobre 2018

Commission des terrains & Installations
Sportives
17 heures

Mardi 16 octobre 2018

Commission d'Organisation des
Compétitions
18 heures

Mercredi 17 octobre 2018

Commission de Discipline
17 heures

MANIFESTATIONS

Samedi 13 octobre 2018

Rattrapage test physique Arbitres D1 – D2 – AAS
au District à MONTRY

Vendredi 19 octobre 2018

Formation continue 3
19 heures au District à MELUN & MONTRY

Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend des 13 et 14 octobre 2018



Mme Christiane CAU
06.43.70.72.10

Le Comité Directeur du DISTRICT félicite les clubs qui se sont qualifiés pour le 5ème tour.

Vous trouverez ci-dessous le tirage au sort pour le dimanche 14 Octobre 2018. Le Comité Directeur transmet tous ses encouragements à ses représentants.

COUPE DE FRANCE

5ÈME TOUR

IGNY A.F.C. 1 (R3) – MELUN FC 1 (R1)



VAUX ROCHETTE (D1) – STE GENEVIEVRE SPORTS (N3)



CLAYE SOUILLY (R2) – TREMPLIN FOOT 1 (R3)



DIM 14 OCT • 14H30

Le Comité Directeur du DISTRICT félicite les clubs qui se sont qualifiés pour le 3ème tour.
Vous trouverez ci-dessous le tirage au sort pour le dimanche 14 Octobre 2018. Le Comité Directeur transmet tous ses encouragements à ses représentants.

U.A.C. PARIS 1 (D3) – DAMMARIE LES LYS (D1)



GRETZ TOURNAN 1 (D2) – ECOUEN (D2)



LAGNY MESSAGERS 1(D3) – PANTIN OFC 1 (D3)



MELUN FC 1 (R3) – BOBIGNY ACADEMIE (R1)



VAUX ROCHETTE 1 (D2) – JANVILLE (D2)



LE MEE SPORTS 1 (R3) – ST CYR AFC 1 (D3)



ROSNY SS/ BOIS 1 (D3) – GOELLYCOMPANS 1 (D2)



E.LONGUEVILLE 1 (D2) – DOURDAN S.1 (D2)



NEUILY S/ MARNE SFC 1 (R3) – BRIE EST FC 1 (D3)



DAMMARTIN 1 (D1) – VILLIERS S/ MARNE 1 (D2)



LILAS FC (R3) – ST MARD 1 (D3)



OZOIR 1 (D2) – CRETEIL LUSITANOS (R1)



COMBS 1 (D1) – MEAUX ACADEMY 1 (R3)



NANDY 1 (D2) – GRIGNY 1 (D2)



CORMEILLAIS 1 (D2) – CLAYE SOUILLY (R3)



Deuxième tour des détections U15



Le mercredi 03 octobre 2018, sous les yeux des membres du Département Technique, 74 joueurs représentant 20 clubs, ont été observés dans le cadre du deuxième tour des détections U15.

Sur les installations du District à MONTRY, l'ensemble des participants a montré un réel engagement individuel ainsi que de nombreuses qualités dans les différents jeux d'opposition proposés.

Le prochain tour aura lieu le mercredi 17 octobre 2018 pour les joueurs retenus.





Comité Directeur

RELEVÉ DE DÉCISIONS du mercredi 10 octobre 2018

Assemblée Générale

Procès-Verbal de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales du 2 octobre 2018

Le Comité,

Tenant compte de l'avis favorable de la Commission,

Valide les deux candidatures au Comité Directeur du District de Daniel MALHERBE, en tant que membre éducateur, et de Vincent DUPRE, comme membre.



Commission Départementale

Surveillance des Opérations Electorales

PROCES-VERBAL du mardi 02 octobre 2018

Présidence : Bernard SALE

Secrétaire de séance : Patrick GAUDIN

Présents : Julio MARQUES - Luis REIS LAGARTO

Absents Excusés : Alain TORCHE - Colette MARQUES - Dominique DA ROCHA

Assiste à la séance : Nicolas MAKSYMIUK (administratif)

La séance est ouverte par M. Bernard SALE, Président.

Il rappelle que cette Commission est prévue et figure à l'article 16 des Statuts du District.

Statuts du District :

« **Article 16 Commission de surveillance des opérations électorales**

Une commission de surveillance des opérations électorales est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts, relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité de Direction et de toutes autres élections organisées au sein du District.

Elle est composée de cinq (5) membres au minimum nommés par le Comité de Direction, dont une majorité de personnes qualifiées, ces membres ne pouvant être candidats aux instances dirigeantes de la FFF, d'une Ligue ou d'un District.

Elle peut être saisie par les candidats ou se saisir elle-même, de toute question ou litige relatifs aux opérations de vote citées ci-dessus.

Elle a compétence pour :

- émettre un avis à l'attention du Comité de Direction sur la recevabilité des candidatures ;
- accéder à tout moment au bureau de vote ;
- se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions ;
- exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, avant ou après la proclamation des résultats. »

Etude des candidatures au Comité Directeur du district Seine et Marne de Football :

- 1) Le Président Philippe COLLOT propose un candidat en remplacement de Monsieur Philippe TETTAMANTI, membre éducateur, il s'agit de Monsieur Daniel MALHERBE.

Vérifications des conditions générales d'éligibilité :

La Commission constate :

- Concernant l'obligation d'avoir 18 ans au moment de la candidature, il est procédé à une vérification via Foot 2000 de l'état civil des candidats. La Commission constate que la personne est majeure,

- Concernant l'obligation de détenir une licence depuis plus de six mois, elle constate à partir du logiciel Foot 2000 que le candidat est titulaire d'une licence depuis plus de six mois,
- Concernant les sanctions spécifiques au football, il est procédé à une vérification sur Foot 2000, le candidat n'est sous le coup d'une suspension de toutes fonctions officielles,
- Concernant l'obligation d'être domicilié sur le territoire du District ou d'un District limitrophe, la Commission constate, à partir du logiciel Foot 2000, que la candidate habite sur le territoire de Seine et Marne,
- Concernant les inéligibilités dues à des peines prononcées par les autorités judiciaires, il a été demandé via l'appel à candidature que les candidats joignent un extrait de casier judiciaire ou une déclaration sur l'honneur de non condamnation. Le candidat fourni la déclaration sur l'honneur de non condamnation,
- Concernant le fait qu'un salarié du District ne peut être candidat, La Commission prend note que le candidat n'est pas salarié à ce jour.

Conditions particulières éducateur :

- Concernant le fait que l'éducateur doit être membre d'une association groupant les éducateurs de football disposant de sections régionales ou départementales dans le tiers au moins des ligues métropolitaines de la fédération et qu'il doit être choisi après concertation avec celle-ci, La Commission constate que M. Daniel MALHERBE est membre de l'Amicale des Educateurs 77 et constate le courrier de l'Amicale des Educateurs 77 attestant que ce choix a été fait en concertation avec l'association représentative.

- 2) Le Président Philippe COLLOT propose Vincent DUPRE en remplacement de Daniel MALHERBE
- Membre, ce dernier étant candidat en tant que Membre éducateur.

Vérifications des conditions générales d'éligibilité :

La Commission constate :

- Concernant l'obligation d'avoir 18 ans au moment de la candidature, il est procédé à une vérification via Foot 2000 de l'état civil des candidats. La Commission constate que la personne est majeure,
- Concernant l'obligation de détenir une licence depuis plus de six mois, elle constate à partir du logiciel Foot 2000 que le candidat est titulaire d'une licence depuis plus de six mois,
- Concernant les sanctions spécifiques au football, il est procédé à une vérification sur Foot 2000, le candidat n'est sous le coup d'une suspension de toutes fonctions officielles,
- Concernant l'obligation d'être domicilié sur le territoire du District ou d'un District limitrophe, la Commission constate, à partir du logiciel Foot 2000, que la candidate habite sur le territoire de Seine et Marne,
- Concernant les inéligibilités dues à des peines prononcées par les autorités judiciaires, il a été demandé via l'appel à candidature que les candidats joignent un extrait de casier judiciaire ou une déclaration sur l'honneur de non condamnation. Le candidat fourni la déclaration sur l'honneur de non condamnation,
- Concernant le fait qu'un salarié du District ne peut être candidat, La Commission prend note que le candidat n'est pas salarié à ce jour.

La Commission confirme le respect de l'ensemble des conditions générales d'éligibilité et donne un avis favorable à ces deux candidatures et transmet au Comité Directeur.



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mercredi 10 octobre 2018

Les Procès-Verbaux des rencontres ci-dessous sont à consulter sur FOOTCLUBS.

INSTRUCTION

Match 20497626
FC Savigny 1 – FC Chevry 1
Seniors D2 C du 16/09/2018

CHAMPIONNAT

Match 20497107
Vaux Rochette 1 – Gretz Tournan 1
Seniors D1 du 07/10/2018

Match 20497110
Chelles 1 – Montereau 2
Seniors D1 du 07/10/2018

Match 20497515
Bussy 1 – Pays Creçois 1
Seniors D2 B du 07/10/2018

Match 20499518
Brie Nord 1 – St Mard 1
Seniors D3 A du 07/10/2018

Match 20499608
Villenoy 1 – Meaux Academy 3
Seniors D3 B du 07/10/2018

Match 20499697
Meaux Portugais 1 – Thorigny 1
Seniors D3 C du 07/10/2018

Match 20499789
Chaumes/Verneuil/Ozouer 1 – Collegien 1
Seniors D3 D du 07/10/2018

Match 20499968
Longueville 2 – Moret Veneux Sab. 1
Seniors D3 F du 07/10/2018

Match 20580403
Ponthierry 1 – Mitry Mory 1
U17 D1 du 07/10/2018

Match 20580406
Ozoir 1 – Montereau 1
U17 D1 du 07/10/2018

Match 20516824
Vaires 1 – Meaux Academy 2
U19 D2 A du 07/10/2018

Match 20516825
Goellycompans/Brie Nord 1 – Courtry 1
U19 D2 A du 07/10/2018

Match 20514729
Chevry 11 – Briard 11
Vétérans D1 du 07/10/2018

DEMANDE DE RAPPORT

Match 20953573
Collegien 1 – Brie Est FC 1
Seniors Coupe 77 du 30/09/2018

DEMANDE DE REMISE DE PEINE

2017/2018
Match 19414467
Vaires 1 – Meaux Academy 2
U17 D1 Nord du 15/04/2018 (rejoué le 25/05/2018)

DOSSIER EN INSTRUCTION

Match 20509747
Marolles AS 5 – Longueville 5
CDM D2C du 23/09/2018



Commission d'Appel Disciplinaire

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du vendredi 28 septembre 2018

Le Procès-Verbal des rencontres ci-dessous est à consulter sur FOOTCLUBS.

**MATCH N° 20419517
VAL D'EUROPE 1 / AS LIEUSAIN FOOT 1
COUPE 77 U15 du 09/06/18**

**MATCH N° 20416363
AS LIEUSAIN FOOT 1 / CS DAMMARTIN 1
COUPE 77 U15 du 02/06/18**

**MATCH N° 194338341
US PONTIERRY / AS LIEUSAIN
U15 D1 SUD du 26/05/2018**



Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES-VERBAL du jeudi 11 octobre 2018

Présidence de séance: Gérard VIVES

Secrétaire de la séance : Nicolas MAKSYMIUK (Administratif)

Présents (en conférence téléphonique) : Claude ADAM – Steve GAUDIN – Dominique DA ROCHA – Jean-Claude DEROZIER – Dominique GODEFROY

Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de

15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

MATCH SENSIBLE

MATCH 20515572 St Mard – Brie Est en Vétérans D2A du 14.10.2018

La Commission,

Après étude de la demande du club de Brie Est suite aux incidents d'il y a 2 ans entre les 2 équipes,
Considérant qu'après contact avec les 2 Présidents, il n'y a pas de raison de classer ce match comme sensible,

Considérant néanmoins, qu'il y a lieu de nommer des officiels sur cette rencontre afin de minimiser les risques,

Décide de nommer 3 arbitres officiels et un délégué à la charge des 2 clubs.

Prochaine réunion sur convocation



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 09 octobre 2018

Présidence : Julio MARQUES

Secrétaire de séance : Didier MARIN

Présents : Didier ANDRE - Patrick GAUDIN - William GERVAIS - Didier MARIN - Patrick MOUILLARD - Alain PARENT - Patrick SCOARNEC - Patrick STEFFEN - Martial THIOUX

Assiste : Christiane CAU (CD)

Absents excusés : José AFONSO DIREITO - Stéphane GUILLOT - David MACIEJEWSKY - Michel MOUAZÉ.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité d'appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délai prévus dans l'annuaire du District Titre IV, article 31.1 Toute personne convoquée ou désirant être entendue par la Commission sera reçue à l'Espace Claude MAKSDUD, salle 1, où siège la Commission.

CHAMPIONNAT

Match N°20935914

FONTENAY TRÉSIGNY 1 – MAGNY 1

U17 D3 Poule B du 07/10/2018

La Commission,

Après étude des pièces versées au dossier,

Pris connaissance de la réserve confirmée du club de MAGNY concernant la participation éventuelle de joueurs à plus d'une rencontre le même jour ou au cours de 2 journées consécutives

Considérant après vérification que le joueur Mathys BAUWENS figurant sur la feuille de match en référence, a participé à la rencontre du 06/10/2018 U15 D3 Poule C, l'adversaire étant MORET- VENEUX

La Commission après en avoir délibéré en application de l'Article 151 des RG FFF,

Par ces motifs, dit la réserve de MAGNY recevable et fondée, le joueur référencé ci-dessus ne pouvant participer à la rencontre,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Dit match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de FONTENAY TRÉSIGNY 1 et en attribue le gain (3 points ; 2 buts) à l'équipe de MAGNY 1

- Débit : FONTENAY TRÉSIGNY : 43,50 €

- Crédit de : MAGNY 43,50€

Match N°20522605

VAIRES 2 – BRIE FC 1

U15 D3 Poule A du 06/10/2018

Réserve confirmée du club de BRIE FC sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs composant l'équipe de VAIRES 2 susceptible d'avoir participé à la dernière rencontre officielle avec l'équipe supérieure de leur club, cette dernière ne disputant pas de match officiel le jour même ou le lendemain,

La Commission,

Pris connaissance de la réserve confirmée de l'équipe de BRIE FC pour la dire recevable en la forme,

Jugeant en première instance,

Considérant que l'équipe supérieure de VAIRES 1 ne disputait pas de rencontre officielle le 06/10/2018 ou le lendemain,

Considérant que le dernier match officiel de la dite équipe s'est déroulé le 22/09/2018 et l'a opposée à SAINT GERMAIN LAVAL ES 1 pour le compte du championnat D1 de District

Considérant qu'après vérification aucun joueur figurant sur la feuille de match en rubrique n'a participé au match du 22/09/2018,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Dit la réclamation non fondée, résultat acquis sur le terrain confirmé.

Règlements District Titre II Article 7.9 - FFF Titre III 167.2

- Débit BRIE FC : 43,50 €

Match N°20509655**CRISENOY 5 – SERVON 6****SENIORS CDM D2B du 23/09/2018**

Évocation de la Commission suite au courrier du club de SERVON sur la participation du joueur M. Alexis GARASSINO susceptible d'être suspendu,

La Commission

Agissant sur le fondement de l'article 187.2 des RG de la FFF,

Considérant que CRISENOY a fourni ses observations dans les délais impartis, reconnaissant une erreur administrative,

Jugeant en première instance,

Considérant que le joueur supra a été sanctionné de 1 match ferme de suspension par la Commission Départementale de Discipline réunie le 29/05/2018,

Décision publiée sur FootClubs le 01/06/2018 et non contestée,

Considérant que l'équipe de CRISENOY évoluant en CDM D1 SUD lors de la sanction, n'a disputé aucune rencontre officielle entre le 27/05/2018 et le 23/09/2018 (jour de la rencontre en rubrique),

Considérant que, dès lors, le joueur supra était toujours en état de suspension le jour de la rencontre en rubrique et ne pouvait donc être inscrit sur la feuille de match,

Par ces motifs et en premier ressort,

Dit l'évocation fondée et donne match perdu par pénalité à CRISENOY 5 (-1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à SERVON 6 (3 points ; 3 buts).

Inflige une suspension de 1 match ferme au joueur Alexis GARASSINO à compter du 15/10/2018, pour avoir évolué en état de suspension,

- Débit de CRISENOY : nombre de joueurs suspendus = 1 X 45 € + 43.50 € de frais de dossier,

- Crédit de SERVON : 43.50 €

RSG District de Seine et Marne Titre IV Article 30 ter et Titre V Articles 40.1 & 41.

RG FFF Articles 226.5 & 226.6

Match N°20848449**GOELLY/DAMMARTIN 21 – LOGNES 21****VÉTÉRANS + DE 45 GA du 23/09/2018**

Évocation de la Commission suite au courrier du club de GOELLY/DAMMARTIN sur la participation du joueur M. Bruno COURTOIS susceptible de ne pas être qualifié à la date du match,

La Commission

Considérant que le club de LOGNES n'a pas fourni ses observations,

Jugeant en première instance,

Considérant, après vérification que la licence du joueur supra a été enregistrée le 26/09/2018,
Considérant que le délai de qualification est de 4 jours francs,
Considérant que le délai de qualification n'a pas été respecté, (01/10/2018)
Considérant que de ce fait, il ne pouvait participer à la rencontre en référence,
Jugeant en premier ressort,
Par ces motifs et après en avoir délibéré,
Dit l'évocation de GOELLY/DAMMARTIN recevable et fondée et décide match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de LOGNES 21, et en attribue le gain (3 points ; 0 but) à l'équipe de GOELLY/DAMMARTIN 21
- DB de LOGNES : 43€50
- CR de GOELLY/DAMMARTIN : 43€50
RSG District Titre V Article 40.1 –
R.G FFF Article 89 et 187

Match N°20499693
SAINT THIBAUT 2 – MEAUX PORTUGAIS 1
SENIORS D3C du 23/09/2018

Évocation de la Commission suite au courrier du club de SAINT THIBAUT sur la participation du joueur M. Gaëtan BALDINI susceptible d'être suspendu,
La Commission
Agissant sur le fondement de l'article 187.2 des RG de la FFF,
Considérant que MEAUX PORTUGAIS a fourni ses observations dans les délais impartis,
Jugeant en première instance,
Considérant que le joueur Gaëtan BALDINI a été sanctionné de 1 match ferme de suspension par la Commission Départementale de Discipline réunie le 06/06/2018 avec date d'effet du 11/06/2018, décision publiée sur FootClubs le 08/06/2018 et non contestée,
Considérant que l'équipe de MEAUX PORTUGAIS 1 évoluant en D3C District n'a disputé aucune rencontre officielle entre le 11/06/2018 (date d'effet de la sanction) et le 23/09/2018 (jour de la rencontre en rubrique),
Considérant que, dès lors, le joueur supra était toujours en état de suspension le jour de la rencontre en rubrique et ne pouvait donc être inscrit sur la feuille de match,
Par ces motifs et en premier ressort,
Dit l'évocation fondée et donne match perdu par pénalité à MEAUX PORTUGAIS 1 (- 1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à SAINT THIBAUT 2 (3 points ; 2 buts).
Inflige une suspension de 1 match ferme au joueur Gaëtan BALDINI à compter du 15/10/2018, pour avoir évolué en état de suspension,
Inflige à MEAUX PORTUGAIS une amende de 45,00 € pour avoir inscrit sur la feuille de match un joueur suspendu.
- Débit de MEAUX PORTUGAIS : nombre de joueurs suspendus = 1 X 45 € + 43.50 € de frais de dossier,
- Crédit de SAINT THIBAUT : 43.50 €
RSG District de Seine et Marne Titre IV Article 30 ter et Titre V Articles 40.1 & 41.

Match N°20499699
NOISIEL 1 – SAINT THIBAUT 2
SENIORS D3C du 07/10/2018

La Commission, après avoir pris connaissance du rapport de l'arbitre officiel,
Considérant que l'équipe de NOISIEL 1 ne s'est pas présentée au coup d'envoi,
Jugeant en premier ressort,
Après en avoir délibéré décide,
Match perdu par forfait (-1point ; 0 but) à l'équipe de NOISIEL
Et en attribue le gain (3 points ; 5 buts) à l'équipe de SAINT THIBAUT.
Règlements généraux Titre III Article 23.1

COUPES

Match N°20953612
VAL DE L'YERRES 1 – CHEVRY 1

SENIORS COUPE 77 du 30/09/2018

La Commission, après avoir pris connaissance du rapport de l'arbitre officiel,
Considérant que les équipes de VAL DE L'YERRES 1 et CHEVRY 1 ne se sont pas présentées
au coup d'envoi,
Jugeant en premier ressort,
Après en avoir délibéré décide,
Match perdu par forfait aux deux équipes.
Règlements généraux Titre III Article 23.1

Match N°20953631**AMICALE BOCAGE 1 – LIEUSAINT 1****SENIORS COUPE 77 du 30/09/2018**

La Commission, après avoir pris connaissance du courrier du club de LIEUSAINT,
Considérant le mail de M. Christophe CHOISNET avisant le forfait de son équipe pour le match
de coupe 77,
Considérant que l'équipe d'AMICALE BOCAGE 1 ne s'est pas présentée au coup d'envoi,
Jugeant en premier ressort,
Après en avoir délibéré décide,
Match perdu par forfait de l'équipe d'AMICALE BOCAGE 1
Et qualifie l'équipe de LIEUSAINT 1 pour le tour suivant.
Règlements généraux Titre III Article 23.1

CONVOCATION

Match N°20499697**MEAUX PORTUGAIS 1 – THORIGNY 1****SENIORS D3C du 07/10/2018**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre précitée,
Convoque pour sa réunion du 16/10/2018 à 19 heures 00 :

* M. Yassine SAHLI, arbitre officiel

Du club de MEAUX PORTUGAIS :

* M. Frédéric Dias MORAIS, arbitre assistant bénévole

* M. Fernando PASTOR RODRIGUES JUL, délégué

* M. Steven MARQUES, capitaine

* M. Manuel RITA, joueur

* M. Daniel GUERREIRO, Educateur

Du club de THORIGNY :

* M. Youssouf GOUKOUNI, arbitre assistant bénévole

* M. René DAMBRON, délégué

* M. Christophe THIEME, capitaine

TOURNOI

TORCY FUTSAL EU

U10F du jeudi 01/11/2018

Tournoi refusé. (Revoir les temps de jeux)

TORCY FUTSAL EU

U14 & U15 du dimanche 04/11/2018

Tournoi accepté

TORCY FUTSAL EU

U6 & U7F du samedi 01/12/2018

Tournoi accepté



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 09 octobre 2018

Président de séance : Ms André ANTONINI

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude OFFREDI

Présents : Ms. Jean-Marie GENTILS - Jean Yves VISSUZAINÉ,

Assiste : Mme Monique MACHO (Comité Directeur)

Excusés : Mme POTEAU Simone - MM. VATER David - Jean-Paul PEYRIN

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs toutes catégories des **22-29/9**
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

La Commission prend note des différents rapports reçus suivants :

MATCH: FUTSAL D2

20954225 FUTSAL DAMMARTIN – CHESSY FUTSAL

Pas de FMI éducateur DAMMARTIN non formé

FEUILLES DE MATCH ET DE PLATEAUX MANQUANTES

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois les feuilles de match aux clubs ci-dessous :

Match 20995434 Vétérans + 55 poule A du 07/10/2018

Ferrières 31 / Boissise Pringy 31

Match 20995562 Vétérans + 55 poule B du 07/10/2018

Claye Souilly 31 / Villeparisis 32

Match 20995563 Vétérans + 55 poule B du 07/10/2018

Les Meldix 31 / Torcy P.V.M. 31

Match 20995564 Vétérans + 55 poule B du 07/10/2018

Ferté 31 / Lizy 31

Match 20995699 Vétérans + 55 poule C du 07/10/2018

Goelly/Brie N/Dammartin 31 / Gressoise 31

Match 20995700 Vétérans + 55 poule C du 07/10/2018

Claye Souilly 32 / Villeparisis 31

Match 20995702 Vétérans + 55 poule C du 07/10/2018

Cosmo/Mareuil 31 / Bussy 31

Match 20995703 Vétérans + 55 poule C du 07/10/2018

Pin Villevaudé 31 Plaine de France 32

Match 21030213 U14 du 07/10/2018

Esbyly 14 / Villeparisis 14

Match 20916915 Futsal D1 du 04/10/2018

May 1 / Villeparisis 1

Match 20916918 Futsal D1 du 06/10/2018

Lieusaint 2 / Villeparisis 1

Match 20916921 Futsal D1 du 06/10/2018

Torcy Futsal 3 / Alliance 77

Match 20954223 Futsal D2 du 05/10/2018

Espoir Melunais 2 / Avon Futsal 2

CRITERIUM U 13 EXCELLENCE du 29/9 :

Plateau à GRETZ : Manque feuille équipe de VILLEPARISIS 2

Absence des feuilles de matchs des plateaux à ROISSY – PAYS CRECOIS

CRITERIUM U13 Espoirs du 29/9 :

Plateau à TRILPORT : Manque feuille équipe MITRY MORY

Absence des feuilles de matchs des plateaux à THORIGNY – LIEUSAINT

CRITERIUM U 12 EXCELLENCE du 29/9

Plateau à CLAYE SOUILLY : Manque feuille équipe CLAYE SOUILLY

Absence des feuilles de matchs du plateau à OZOIR

CRITERIUM U 12 ESPOIRS du 29/9

Plateau à COMBS : Manque les résultats – manque feuille équipe de LIEUSAINT

Absence des feuilles de matchs des plateaux à LESIGNY – MITRY - FERTE

CRITERIUM U 11 INTERDISTRICTS du 29/9:

Absence des feuilles de matchs du plateau de SENART MOISSY

CRITERIUM U 11 EXCELLENCE du 29/9:

Plateau à VAL D'EUROPE : Manque la feuille résultats

Absence des feuilles de matchs des plateaux à SAVIGNY – PAYS CRECOIS- LOGNES - PONTAULT

CRITERIUM U 11 ESPOIRS DU 29/9 :

Absence des feuilles de matchs du plateau à COMBS

CRITERIUM U 10 EXCELLENCE du 29/9 :

Plateau à TORCY : Manque feuille de match de VAL EUROPE

Absence des feuilles de matchs du plateau à ROISSY

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois et dernière fois avant sanction les feuilles de match aux clubs ci-dessous :

CRITERIUM U 13 ESPOIR du 22/9 :

Absence des feuilles de matchs de plateau à LESIGNY

CRITERIUM U 12 EXCELLENCE du 22/9 :

Absence des feuilles de matchs de plateau à MONTEREAU

CRITERIUM U 11 INTERDISTRICTS du 22/9:

Absence des feuilles de matchs de plateau à ROISSY

CRITERIUM U 11 EXCELLENCE du 22/9:

Absence des feuilles de matchs des plateaux à VILLEPARISIS – MONTEREAU – MITRY MORY

CRITERIUM U 11 ESPOIRS DU 22/9

Absence des feuilles de matchs des plateaux à QUINCY VOISINS – THORIGNY

CRITERIUM U 10 EXCELLENCE du 22/9 :

Absence des feuilles de matchs de plateau à PAYS CRECOIS

FORFAIT GENERAL

FUTSAL

D1

Lecture du courrier de **FERTE SOUS JOUARRE** avisant du forfait général de son équipe.

Amende : 57€

D2

Lecture du courrier de **VILLEPARISIS 2** avisant du forfait général de son équipe.

Amende : 57€

Critérium Seniors FEMININES

Poule B

Lecture du mail de **GRETZ TOURNAN** avisant du forfait général de son équipe.

Amende : 20 €

Critérium U16 FEMININES

Poule A

Lecture du mail d'AVON avisant du forfait général de son équipe après établissement calendrier

Amende : 20 €

Poule B

Lecture du mail d'AVON avisant du forfait général de son équipe après établissement calendrier

Amende : 20 €

Poule C

Lecture du mail de CHAMPS avisant du forfait général de son équipe après établissement calendrier

Amende : 20€

13 FEMININES POULE A

Lecture du mail de **PONTHIERRY** avisant du forfait général de son équipe.
Amende 20€

U 11 avenir poule Y

Lecture mail **BAGNEAUX NEMOURS** : forfait général **BAGNEAUX NEMOURS**
Amende 57€

FORFAITS

MATCH: 21021874

FC VARENNES 1 / BAGNEAUX NSP 1

Critérium Seniors F du 6/10/2018

Lecture du courrier de **BAGNEAUX NSP** avisant du forfait de son équipe.

Sans amende

CRITERIUM U 12 Excellence du 29/9

Plateau à FONTAINEBLEAU - FORFAIT PORTUGAIS FONTAINEBLEAU (amendé 20 euros).

RENCONTRES REPORTEES OU INVERSEES

MATCH: 20916929

SF SAVIGNY 1 / ALLIANCE 77

FUTSAL D1 du 20/10/2018

Cette rencontre est reportée à une date ultérieure en raison du premier tour de la coupe nationale Futsal.

MATCH: 20916930

AVON FUTSAL 1 / TORCY FUTSAL 3

FUTSAL D1 du 20/10/2018

Cette rencontre est reportée à une date ultérieure en raison du premier tour de la coupe nationale Futsal.

MATCH: 20954232

FUTSAL DAMMARTIN 2 / CHESSY FUTSAL 1

FUTSAL D2 du 17/10/2018

Accord de la Commission et des deux clubs.

MATCH: 20954233

VAL D'EUROPE 1 / DAMMARTIN FUTSAL 1

FUTSAL D2 du 16/10/2018

Cette rencontre est reportée à une date ultérieure en raison du premier tour de la coupe nationale Futsal.

MATCH: 20995440

CESSON VSD 31 / AS CAMPELINNE 31

Critérium +55 ans Poule A du 14/10/2018

Cette rencontre se jouera sur le stade Maurice Creuzet, terrain stabilisé.

Accord de la commission qui demande au club de prévenir son adversaire.

MATCH: 20995437

BOISSISE PRINGY 31 / NOISIEL 31

Critérium +55 ans Poule A du 14/10/2018

Cette rencontre se jouera sur le stade municipal à Pringy.

Accord de la commission et des deux clubs.

MATCH: 20995705

GRESOISE 31 / BUSSY 31

Critérium +55 ans Poule C du 14/10/2018

Cette rencontre est reportée à une date ultérieure.

Accord de la commission et des deux clubs.

MATCH: 20995706**NANTEUIL 31 / MITRY OURCQ PORTG 31**

Critérium +55 ans Poule C du 14/10/2018

Cette rencontre se jouera le 16/12/2018 à Nanteuil.

Accord de la commission et des deux clubs.

MATCH: 21021875**CESSON VSD 1 / LESIGNY 1**

Critérium Seniors F Poule A du 13/10/2018

Cette rencontre se jouera le même jour au stade Sonia Delaunay à Vert St Denis.

Accord de la commission qui demande au club de prévenir son adversaire.

MATCH: 21021896**CESSON VSD 1 / BAGNEAUX NSP**

Critérium Seniors F Poule A du 08/12/2018

Cette rencontre se jouera le même jour au stade Sonia Delaunay à Vert St Denis.

Accord de la commission qui demande au club de prévenir son adversaire.

Vérification des feuilles de match

Nous vous rappelons que les points suivants doivent apparaître :

Feuille de match :

- la date du match
- le club recevant
- la poule
- la compétition
- les équipes et leur numéro d'attribution (ex : France 8)
- les résultats (précision de Victoire, nul ou défaite)

Feuille de jonglerie :

- la date du match
- le club recevant
- le nom de l'équipe et son numéro (ex : France 8)
- les numéros de licence, nom et prénoms des joueurs
- les résultats de l'épreuve de jonglerie (sans les totaux)

Samedi 29 Septembre 2018 :**Critérium U12 Espoir :**

Plateaux à COMBS : feuille de match incomplète de COMBS (**amendé 8 euros**).

Plateaux à COURTRY : feuille de match incomplète de BRIE EST (**amendé 8 euros**).

Critérium U11 Espoir :

Plateaux à BRIE FC : feuille de match incomplète de BRIE EST (**amendé 8 euros**).

Samedi 6 Octobre 2018 :**Critérium 55 Ans :**

GRETZ TOURNAN 31 / ANTILLAIS ROISSY : Absence de délégué pour GRETZ TOURNAN (**amendé 9 euros**).

LOGNES 31 / NOISIEL 31 : Absence de délégué pour NOISIEL (**amendé 9 euros**).

CHELLES 14 / BUSSY 14 : Absence de délégué pour BUSSY (**amendé 9 euros**).

Prochaine réunion le **mardi 16 octobre à 18H00**



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 11 octobre 2018

Présidence : André ANTONINI

Secrétaire de séance : Marcel CULEDDU

Présents : Francis BERNAVILLE - Roland BENOIT - Jean-Yves MEUNIER - Sylvère MULLER

Absent excusé : André LE MINOUX

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

***Contrôle** des feuilles de matchs toutes catégories des **06 et 07 Octobre 2018**

***Enregistrement** et mise à jour des forfaits.

***Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

***Traitement** des demandes d'horaires Spéciaux

***Reports de matchs, Modifications d'horaires, Fermeture de terrains**

***Retraits / Forfaits**

UTILISATION TABLETTE

ATTENTION 1 MATCH = 1 TABLETTE, vous ne pouvez pas utiliser une tablette pour enregistrer deux matches qui se déroulent à domicile en même temps.

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

DEMANDE RAPPORTS COMPLEMENTAIRES AUX CLUBS :

ERREUR DE SAISI FMI :

Match 20515748 Vétérans D2C du 07/10/2018

Bombon/Mormant 11 – Nangis 11

Suite au courriel du club de Bombon/Mormant, informant la Commission qu'une erreur a eu lieu lors de l'enregistrement du score de la rencontre (6 – 0), le score exact étant de 5 buts à 0 en faveur de Bombon/Mormant 11,

La Commission demande au club de Nangis de bien vouloir lui transmettre un complément d'information concernant le problème de score.

Match 20580405 U17 D1 du 07/10/2018

Pontault UMS 1 – Lieusaint 2

Suite au courriel du club de Pontault UMS, informant la Commission qu'une erreur a eu lieu lors de l'enregistrement du score de la rencontre (11 – 0), le score exact étant de 13 buts à 0 en faveur de Lieusaint,

La Commission demande à l'arbitre officiel, au délégué officiel, à l'observateur d'arbitre ainsi qu'au club de Lieusaint de bien vouloir leur transmettre un complément d'information concernant le problème de score.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Match 20514722 Vétérans D1 du 23/09/2018

Dammartin CS11 – Chevry Cossigny FC11-En attente de réception de l'original de la Feuille de match

Match 20848648 Vétérans+45 Poule E –du 23/09/2018

Pays Créçois 21 – Bucéenne 21 -En attente de réception de l'original de la Feuille de match

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

Match 20497637 Seniors D2C du 07/10/2018

Briard SC 1 – Combs CA 1

Match 20499696 Seniors D3C du 07/10/2018

Pays Crecois 2 – Val d'Europe 3

Match 20499878 Seniors D3E du 07/10/2018

Lesigny 2 – Champenois M.V. 1

Match 20910538 Seniors D4C du 07/10/2018

Val de l'Yerres 1– Jouy Yvron 2

Match 20512947 CDM D1 du 07/10/2018

Isles les Villenoy 5 – Le Mée 5

Match 20516020 Vétérans D3A du 07/10/2018

Mitry Mory 11 – Meaux ADOM 11

Match 20516826 U19 D2A du 07/10/2018

Dammartin 2 – Thorigny/Val de France 1

Match 20517379 U15 D1 du 06/10/2018

Vaux Rochette 1 – Chelles 1

La Commission réclame pour la 2^{ème} et dernière fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

Match 20954752 Coupe 77 U17 du 30/09/2018

Dammartin CS 1 – Plaine de France/Claye 3

Considérant le courrier reçu du club de Dammartin, la Commission **demande au club de Plaine de France/Claye3** de confirmer le résultat du match (8-0 en faveur de Dammartin)

Match 20954615 Coupe Comité U15 du 29/09/2018

Lognes US 2 – Ponthierry US 2

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes

Match 20935818 U17 D3 Poule C du 23/09/2018

Plaine France/Claye 3 – Val d'Europe 2

Considérant le courrier reçu du club de Plaine de France, la Commission **demande au club de Val d'Europe** de confirmer le résultat du match (6-3 en faveur de Plaine de France/Claye Souilly3)

Match 20935636 U17 D3 Poule A –du 23/09/2018

Breuilloise 1 – Mitry Mory 2

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€),
de donner match perdu par pénalité (-1 point, 0 but) au club recevant Breuilloise – et d'attribuer
le gain du match au club visiteur Mitry Mory 2 (3 points ; 0 but).

Match 20522692 U15 D3 Poule B du 29/09/2018(report du 22/9)

Emerainville 1 – Meaux ADOM 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€),
de donner match perdu par pénalité (-1 point, 0 but) au club recevant Emerainville – et d'attribuer
le gain du match au club visiteur Meaux ADOM (3 points ; 0 but).

Match 20512921 Isles les Villenoy 5 – Val d'Europe 5 CDM D1 du 16/09/2018 (erratum)

~~Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€),
de donner match perdu par pénalité (-1 point, 0 but) au club recevant Isles les Villenoy5 – et
d'attribuer le gain du match au club visiteur Val d'Europe5 (3 points ; 0 but).~~

Considérant que le club d'Isles les Villenoy, a transmis la F.M.I. du 16/09/2018 en faisant la
préparation de la F.M.I. du 07/10/2018,

La Commission entérine le score acquis sur le terrain (1-3 en faveur de Val d'Europe) et rappelle
au club d'Isles les Villenoy que la FMI doit être transmise dès la fin de la rencontre.

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE

14 octobre 2018

En raison des rencontres de Coupe de France, le match de championnat ci-dessous est reporté à une date ultérieure :

Match 20497111 – **Vaux la Rochette 1** – Claye Souilly 2 Seniors D1 du 14/10/2018

En raison des rencontres de Coupe Gambardella, les matchs de championnat ci-dessous sont reportés à une date ultérieure :

Match 20516573 – **Dammartin CS 1** – Roissy US 1 – U19 D1

Match 20516575 – **Combs CA 1** – Quincy1 - U19 D1

Match 20516576 – **Dammarie FC 1** – Le Mée Sports 2 U19 D1

Match 20516829 – Pays Créçois 1 – **FC Goelly Compans 1** U19 D2 Poule A

Match 20516918 – **Gretz Tournan 1** –Emerainville 1 U19 D2 Poule B

Match 20516920 – **Brie Est 1** – **Vaux La Rochette FC 1** U19 D2 Poule B

Match 20516921 – **Ozoir 1** – Chelles 1 U19 D2 Poule B

Match 20517008 – **Nandy FC 1** – Cesson VSD 1 U19 D2 Poule C

Match 20517011 – **Longueville SC 1** – Avon US 1 U19 D2 Poule C

Match 20937262 – Coulommiers 1 – **Lagny Messagers 1** U19 D3 Poule A

Match 20937264 – **Saint Mard 1** – Val d'Yerres1 U19 D3 Poule A

Match 20512955 Réau SI 5 – Isles les Villenoy 5 CDM D1

En raison d'un problème d'occupation de terrain, 2 rencontres étant programmées sur le même terrain,

Considérant que le club de Reau ne dispose que d'un seul terrain,

La Commission reporte la rencontre en objet à une date ultérieure

Match 20516023 Vétérans D3 Poule A Mouroux 11 – Othis/Moussy 11

En raison d'un problème d'occupation de terrain, 2 rencontres étant programmées sur le même terrain,

Considérant que le club de Mouroux ne dispose que d'un seul terrain en état,
La Commission reporte la rencontre en objet à une date ultérieure

Match 20499791 Seniors D3 Poule D Briard 2 – Gretz Tournan 2

En raison d'un problème d'occupation de terrain, 2 rencontres étant programmées sur le même terrain,

Considérant que le club de Briard n'ayant pas formulé de demande de changement de terrain La Commission reporte la rencontre en objet à une date ultérieure

Match 20509574 CDM D2 Poule A Breuilloise 5 – Pomponne 5

En raison d'un problème d'occupation de terrain, 2 rencontres étant programmées sur le même terrain,

Considérant que le club de Breuilloise n'ayant pas formulé de demande de changement de terrain,

La Commission reporte la rencontre en objet à une date ultérieure

Match 20499884 Seniors D3 Poule E Chevry FC 2 – Lesigny 2

En raison d'un problème d'occupation de terrain, 2 rencontres étant programmées sur le même terrain,

Considérant que le club de Chevry FC n'ayant pas formulé de demande de changement de terrain La Commission reporte la rencontre en objet à une date ultérieure

Match 20910284 Seniors D3 Poule E Lagny 2 – May 1

En raison d'un problème d'occupation de terrain, 2 rencontres étant programmées sur le même terrain,

Considérant qu'une rencontre de Coupe Gambardella est planifiée sur un autre terrain.

La Commission reporte la rencontre en objet à une date ultérieure

Match 20499520 Seniors D3 Poule A Quincy 2 – Plessis 1

En raison d'un problème d'occupation de terrain, 2 rencontres étant programmées sur le même terrain,

Considérant que le club de Quincy ne dispose que d'un seul terrain,

La Commission reporte la rencontre en objet à une date ultérieure

Match 20910416 Seniors D4 Poule B St Mard 2 – Noisiel 2

En raison d'un problème d'occupation de terrain, 2 rencontres étant programmées sur le même terrain,

Considérant que le club de St Mard a formulé une demande de changement de terrain,

La rencontre aura donc lieu au stade M.Hidalgo à LONGPERRIER

Match 20517279 U17 D2 Poule C Vaux Rochette 1 – Dammarie 1

Demande de changement d'horaire via FOOTCLUBS du club Vaux Rochette pour jouer la rencontre à 12h00 au lieu de 13h00 (en raison de l'organisation d'une rencontre de Coupe de France),

En attente de réponse du club de Dammarie

En l'absence d'accord et considérant que le club de Vaux Rochette n'a pas formulé de demande de changement de terrain,

La Commission reporte la rencontre en objet à une date ultérieure

Match 20522701 Ferrieres 1 – Val de France/Le Pin 2 U15 D3 du 13/10/2018

Demande de changement de date via FOOTCLUBS du club de Ferrieres pour jouer la rencontre à 13h30,

En attente de réponse du club de Val de France/Le Pin

20 et 21 octobre 2018

Match 20517388 Le Mée 1 – Val d'Europe 1 U15 D1 du 20/10/2018

Demande de changement de date via FOOTCLUBS du club de Le Mée pour jouer la rencontre à 17h30,

En attente de réponse du club de Val d'Europe.

11 novembre 2018

Match 20517288 Nangis ES 1 – Avon US 1 U17 D2 du 11/11/2018

Demande de changement de date via FOOTCLUBS du club de Nangis pour jouer la rencontre le 10/11/2018 à 18h00,

En attente de réponse du club d'Avon

26 et 27 janvier 2019

Match 20517072 Avon 1 – Ponthierry U19 D2 du 27/01/2019

Demande de changement d'horaire via FOOTCLUBS du club d'Avon pour jouer la rencontre le 27/01/2019 à 15h00,

En attente de réponse du club de Ponthierry

16 et 17 février 2019

Match 20936065 Avon 1 – Nandy 1 U19 D2 du 17/02/2019

Demande de changement d'horaire via FOOTCLUBS du club d'Avon pour jouer la rencontre le 17/02/2019 à 15h00,

En attente de réponse du club de Nandy

Match 20935770 Esbly 1 – Bucéenne AS 1 U17 D3 Poule B du 17/02/2019

Demande de changement de date du club de Esbly pour jouer la rencontre le 28/10/2018 à au lieu du 17/02/2018

En attente de réponse du club de Bucéenne

FERMETURE DE TERRAINS

Club de Congis :

Congis, stade fermé jusqu'à nouvel ordre (occupé par gens du voyage)

Club de Jouarre :

Jouarre, stade GUINICOLLE fermé du 17 septembre au 29 octobre 2018

Club de Quincy :

Quincy Voisins, stade J.RICHARD fermé le 13 octobre 2018

RETRAITS / FORFAITS

FORFAIT GENERAL

VETERANS D2 A 551896 MITRY OURCQ 11
CDM D3 B 527992 GRANDE PAROISSE US 1
U17 D3 A 531341 EMERAINVILLE 1

amende 57 €
amende 57 €
amende 57 €

MATCHS REPORTEES

En annexe du présent PV : Etat des matchs reportés du 21 et 28/10/2018 ainsi que les matchs sans date fixée

Prochaine réunion le : **Judi 18 octobre 2018 à 14H00** (Tirage des Coupes)

Agenda Technique

FORMATIONS – d'octobre à décembre 2018

Objet	Date Début	Date Fin	Localité	Inscrits	Nbre de places restantes
U9 - Module 7-8 ans - (module Mineurs)	25/10/2018	26/10/2018	MELUN	17	5
U9 - Module 7-8 ans - (module Mineurs 16 – 17 ans)	29/10/2018	30/10/2018	MONTRY	22	COMPLET
U9 - Module 7-8 ans	22/10/2018	23/10/2018	MONTRY	22	COMPLET
U9 - Module 7-8 ans	08/11/2018	09/11/2018	MELUN	24	COMPLET
U9 - Module 7-8 ans	10/12/2018	11/12/2018	MONTRY	15	7
U11 - Module 9-10 ans	08/11/2018	09/11/2018	MONTRY	22	COMPLET
U11 - Module 9-10 ans	22/10/2018	23/10/2018	AVON	22	COMPLET
U11 - Module 9-10 ans	22/11/2018	23/11/2018	MELUN	16	6
U13 - Module 11-12 ans	08/10/2018	09/10/2018	MONTRY	22	COMPLET
U13 - Module 11-12 ans	29/10/2018	30/10/2018	MELUN	22	COMPLET
U15 - Module 13-14 ans	15/10/2018	16/10/2018	AVON	15	7
U15 - Module 13-14 ans	05/11/2018	06/11/2018	MONTRY	19	3
U17-U19 - Module 15-18 ans	18/10/2018	19/10/2018	MONTRY	19	3
U17-U19 - Module 15-18 ans	03/12/2018	04/12/2018	MELUN	15	7
SEN - Module Seniors	12/11/2018	13/11/2018	MONTRY	22	COMPLET
Certifications Fédérales 1-2-3	20/10/2018	20/10/2018	MONTRY	27	COMPLET

SELECTION U15 G

3^{ème} phase de détection
le MERCREDI 17 OCTOBRE 2018
à MONTRY à 14H00

(convocations envoyées par mail aux clubs)

MATCHS REPORTES DES 20.10, 21/10,**27/10 ET 28/10/2018**

Match			Ancienne date	Nouvelle date
Seniors D1 / Phase 1		Poule Unique	1	
20497093	50001.1	509538 Claye Souilly 2	- 500589 Pontault Ums 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
20497094	50002.1	546364 Vaux Rochette 1	- 542798 Inter Loing 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
20497098	50006.1	514814 Gretz Tournan 1	- 500364 Fontainebleau Rc 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
Seniors D2 / Phase 1		Poule A	2	
20497226	50068.1	527744 Le Pin Villevaude 1	- 500794 Trilport Usf 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
20497228	50070.1	515348 Roissy Us 2	- 541434 St Thibault 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
Seniors D2 / Phase 1		Poule C	4	
20497624	50268.1	551819 Gatinais Val Loing 1	- 553139 Lieusaint Foot As 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
20497625	50269.1	518014 Combs C.A. 1	- 542557 Melun Fc 3	16/09/2018 28/10/2018 RP
Seniors D4 / Phase 1		Poule A	47	
20910261	52368.1	509538 Claye Souilly 3	- 550862 Villeroy 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
20910264	52371.1	581816 Fc Cosmo/Mareuil 2	- 528468 Breuillose 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
20910266	52373.1	532704 Marne V Portg 1	- 549461 Lagny Messagers 2	16/09/2018 28/10/2018 RP
Seniors D4 / Phase 1		Poule B	48	
20910393	52434.1	500794 Trilport Usf 2	- 528460 Othis 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
20910394	52435.1	500231 Lizy 1	- 581268 Goellycompans Fc 2	16/09/2018 28/10/2018 RP
20910395	52436.1	590147 Brie Nord Es 2	- 524631 Plaine France 2	16/09/2018 28/10/2018 RP
20910396	52437.1	554255 Thorigny 2	- 500693 Dammartin Cs 2	16/09/2018 28/10/2018 RP
20910397	52438.1	546882 Noisiel Fc 2	- 580983 Champs F.C. 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
Seniors D4 / Phase 1		Poule C	49	
20910527	52502.1	500466 Ferrieres 2	- 544934 Jouy Yvron Es 2	16/09/2018 28/10/2018 RP
20910528	52503.1	527727 Servon Fc 1	- 507435 Mormant F.C. 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
20910529	52504.1	552497 Chaumes/Verneuil/Ozo 2	- 564037 Val De L'Yerres 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
20910530	52505.1	544034 Bussy 2	- 553498 Reunionnais Senart 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
Seniors D4 / Phase 1		Poule D	50	
20910657	52566.1	546106 Hericy Vul. Sam. 2	- 530268 Foret Es La 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
20910660	52569.1	541442 Bagneaux Nemours E 1	- 551828 Turcs Montereau 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
20910661	52570.1	539769 Moncourt-Fromonvil 1	- 522867 Montois/Bray 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
C.D.M. D2 / Phase 1		Poule B	15	
20509656	50714.1	507435 Mormant F.C. 5	- 564037 Val De L'Yerres 5	23/09/2018 21/10/2018 RP
20509658	50716.1	610288 Snecma S. Villaroche 5	- 546205 Bresmont Fc 5	23/09/2018 21/10/2018 RP
C.D.M. D3 / Phase 1		Poule A	66	
20937788	53149.1	514814 Gretz Tournan 5	- 547013 Pays Crecois 5	16/09/2018 28/10/2018 RP
20937789	53150.1	551896 Mitry Ourcq Portg 5	- 524135 Villeparisis 6	16/09/2018 28/10/2018 RP
20937790	53151.1	515916 Nanteuil 5	- 581816 Fc Cosmo/Mareuil 5	16/09/2018 28/10/2018 RP
20937791	53152.1	529821 Croissy 5	- 520809 Maisoncelles 5	16/09/2018 28/10/2018 RP
20937792	53153.1	511189 Congis 6	- 519793 Annet 5	16/09/2018 28/10/2018 RP
C.D.M. D3 / Phase 1		Poule B	67	
20937919	53214.1	500715 Provins Sourdun Esp 5	- 582619 N.U.S.O. Foot 5	16/09/2018 28/10/2018 RP
20937921	53216.1	524239 Bois Le Roi F.C. 5	- 582348 Fc Chalautre 5	16/09/2018 21/10/2018 RP
20937924	53219.1	520102 Cesson Vsd Es 6	- 546205 Bresmont Fc 6	16/09/2018 28/10/2018 RP
Vétérans D1 / Phase 1		Poule Unique	17	
20514718	50939.1	553720 Pays Bieres 11	- 500615 Briard S.C. 11	16/09/2018 28/10/2018 RP

Match	Ancienne date	Nouvelle date
Vétérans D3 / Phase 1	Poule B	22
20516103 51180.1 532139 Lognes 11	- 564037 Val De L'Yerres 11	23/09/2018 21/10/2018 RP
Vétérans D3 / Phase 1	Poule C	23
20516196 51228.1 527992 Grande Paroisse Us 11	- 550643 Boissise Pringy Us 11	23/09/2018 21/10/2018 RP
Vétérans D4 / Phase 1	Poule B	139
20956528 54251.1 549357 Coulommiers 11	- 509296 Vaires 11	16/09/2018 28/10/2018 RP
20956529 54252.1 529195 Coubert Fc 11	- 550255 Alliance 77 11	16/09/2018 28/10/2018 RP
20956530 54253.1 500773 Fontenay Tresigny 12	- 552497 Chaumes/Verneuil/Ozo 11	16/09/2018 28/10/2018 RP
20956532 54255.1 515916 Nanteuil 11	- 541434 St Thibault 11	16/09/2018 28/10/2018 RP
20956533 54256.1 547013 Pays Crecois 11	- 544934 Jouy Yvron Es 11	16/09/2018 28/10/2018 RP
Vétérans D4 / Phase 1	Poule C	140
20956660 54317.1 563706 E.Longueville Sclnsb 12	- 541442 Bagneaux Nemours E 12	16/09/2018 28/10/2018 RP
20956661 54318.1 542798 Inter Loing 11	- 546358 Everly/ Bray 11	16/09/2018 28/10/2018 RP
20956663 54320.1 551819 Gatinais Val Loing 11	- 550643 Boissise Pringy Us 12	16/09/2018 28/10/2018 RP
20956664 54321.1 525582 Le Mee Sports 11	- 524700 Misy Villeneneuve 11	16/09/2018 28/10/2018 RP
Vétérans + 45 Ans / Phase 1	Poule B	40
20848494 52053.1 500264 Chelles 21	- 530521 St Mard 21	23/09/2018 21/10/2018 RP
Vétérans + 45 Ans / Phase 1	Poule C	41
20848555 52099.1 524135 Villeparisis 22	- 609986 Cheminots Est 21	23/09/2018 21/10/2018 RP
Vétérans + 45 Ans / Phase 1	Poule E	43
20848647 52191.1 564037 Val De L'Yerres 21	- 500589 Pontault Ums 21	23/09/2018 21/10/2018 RP
U19 D1 / Phase 1	Poule Unique	24
20516553 51270.1 525644 Lesigny U.S.C. 1	- 500589 Pontault Ums 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
20516554 51271.1 515348 Roissy Us 1	- 532139 Lognes 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
U19 D3 / Phase 1	Poule A	52
20937242 53082.1 533347 Chevry/Presles 1	- 581166 Brie Fc 1	16/09/2018 28/10/2018 RP
20937246 53086.1 541434 St Thibault 1	- 548939 Mitry Mory 2	16/09/2018 28/10/2018 RP
20937250 53090.1 551819 Gatinais Val Loing 1	- 564037 Val De L'Yerres 1	23/09/2018 28/10/2018 RP
20937252 53092.1 549357 Coulommiers 1	- 500777 Ferte S/J 1	23/09/2018 28/10/2018 RP
U17 D2 / Phase 1	Poule B	30
20517181 51518.1 514814 Gretz Tournan 2	- 507435 Mormant F.C. 1	23/09/2018 21/10/2018 RP
U17 D3 / Phase 1	Poule B	55
20935725 52767.1 530262 Buccenne 1	- 508334 Esbly 1	23/09/2018 21/10/2018 RP
20935729 52771.1 500777 Ferte S/J 1	- 581726 Brie Est Fc 1	23/09/2018 21/10/2018 RP
U17 D3 / Phase 1	Poule F	59
20936092 52951.1 500715 Esp Provins-Sourdun 1	- 535961 Bombonnaise As 1	23/09/2018 21/10/2018 RP
U15 D2 / Phase 1	Poule A	33
20521049 51672.1 549357 Coulommiers 1	- 509538 Claye Souilly 2	22/09/2018 20/10/2018 RP
U15 D3 / Phase 1	Poule B	37
20522693 51855.1 547521 Magny 1	- 549941 Val De France/Le Pin 2	22/09/2018 20/10/2018 RP
U15 D4 / Phase 1	Poule A	60
20938841 53462.1 524631 Plaine France/Claye 4	- 528460 Othis 1	22/09/2018 20/10/2018 RP
20938842 53463.1 582120 Petit Morin U.S. 1	- 500777 Ferte S/J 2	22/09/2018 20/10/2018 RP

MATCHS REPORTES SANS DATE

Match			Ancienne date	Nouvelle date
Seniors D1 / Phase 1		Poule Unique		1
20497111	50019.1	546364 Vaux Rochette 1	- 509538 Claye Souilly 2	14/10/2018 RP
Seniors D4 / Phase 1		Poule A		47
20910272	52379.1	527765 May 1	- 528468 Breuilloise 1	23/09/2018 RP
Seniors D4 / Phase 1		Poule B		48
20910399	52440.1	500794 Trilport Usf 2	- 524631 Plaine France 2	23/09/2018 RP
20910401	52442.1	528460 Othis 1	- 580983 Champs F.C. 1	23/09/2018 RP
C.D.M. D3 / Phase 1		Poule A		66
20937794	53155.1	524135 Villeparisis 6	- 514632 Mouroux 5	23/09/2018 RP
20937796	53157.1	520809 Maisoncelles 5	- 551896 Mitry Ourcq Portg 5	23/09/2018 RP
C.D.M. D3 / Phase 1		Poule B		67
20937920	53215.1	500483 Ponthierry Us 5	- 530268 Foret Es La 5	16/09/2018 RP
Vétérans D2 / Phase 1		Poule B		19
20515652	51046.1	514814 Gretz Tournan 11	- 512073 Champs 11	23/09/2018 RP
Vétérans D4 / Phase 1		Poule A		138
20956396	54185.1	549461 Lagny Messagers 11	- 581166 Brie Fc 11	16/09/2018 RP
20956397	54186.1	550862 Villeroiy 11	- 581726 Brie Est Fc 12	16/09/2018 RP
20956398	54187.1	547521 Magny 11	- 500813 Etrepilly/Plessis 11	16/09/2018 RP
20956400	54189.1	542234 Courtry 11	- 549941 Val De France 12	16/09/2018 RP
20956401	54190.1	500693 Dammartin Cs 12	- 511879 Villenoy 12	16/09/2018 RP
Vétérans D4 / Phase 1		Poule B		139
20956536	54259.1	550255 Alliance 77 11	- 563707 Val D'Europe 13	23/09/2018 RP
U19 D1 / Phase 1		Poule Unique		24
20516556	51273.1	500559 Quincy 1	- 500693 Dammartin Cs 1	16/09/2018 RP
20516558	51275.1	525582 Le Mee Sp. Sect Foot 2	- 518014 Combs C.A. 1	16/09/2018 RP
U19 D3 / Phase 1		Poule A		52
20937243	53083.1	549461 Lagny Messagers 1	- 551819 Gatinais Val Loing 1	16/09/2018 RP
20937245	53085.1	564037 Val De L'Yerres 1	- 549357 Coulommiers 1	16/09/2018 RP
20937247	53087.1	500777 Ferte S/J 1	- 530521 St Mard 1	16/09/2018 RP
U17 D1 / Phase 1		Poule Unique		28
20580392	51945.1	514814 Gretz Tournan 1	- 500365 Montereau 1	16/09/2018 RP
20580393	51946.1	551942 Ozoir 1	- 548939 Mitry Mory 1	16/09/2018 RP
U15 D3 / Phase 1		Poule C		38
20522783	51900.1	500365 Montereau 2	- 564037 Val De L'Yerres 1	22/09/2018 RP
U15 D4 / Phase 1		Poule A		60
20938839	53460.1	518219 Changis 1	- 530262 Buccenne 1	22/09/2018 RP

Match				Ancienne date	Nouvelle date
U15 D4 / Phase 1			Poule B	61	
20939199	53640.1	581166 Brie Fc 2	- 546882 Noisiel Fc 1	15/09/2018	RP
20939200	53641.1	547013 Pays Crecois 3	- 500589 Pontault Ums 3	15/09/2018	RP
20939201	53642.1	500693 Dammartin Cs 2	- 524330 Jouarre 1	15/09/2018	RP
20939202	53643.1	524135 Villeparisis 2	- 518219 Changis 2	15/09/2018	RP
20939203	53644.1	530521 St Mard 2	- 581816 Fc Cosmo/Mareuil 1	15/09/2018	RP
20939204	53645.1	554255 Thorigny Fc 2	- 547000 Pommeuse Fare 1	15/09/2018	RP
20939205	53646.1	500693 Dammartin Cs 2	- 581166 Brie Fc 2	22/09/2018	RP
20939208	53649.1	547013 Pays Crecois 3	- 547000 Pommeuse Fare 1	22/09/2018	RP
20939209	53650.1	554255 Thorigny Fc 2	- 524330 Jouarre 1	22/09/2018	RP
U15 D4 / Phase 1			Poule E	64	
20939021	53552.1	542557 Melun Fc 4	- 500483 Ponthierry Us 2	22/09/2018	RP
U15 D4 / Phase 1			Poule F	65	
20939331	53706.1	525582 Le Mee Sp. Sect Foot 3	- 524239 Bois Le Roi F.C. 1	15/09/2018	RP
20939332	53707.1	500728 Bray/Montois 1	- 590521 Fc Varennes 1	15/09/2018	RP
20939333	53708.1	541442 Bagneaux Nem. E. 2	- 546106 Hericy Vul. Sam. 1	15/09/2018	RP
20939336	53711.1	500715 Esp Provins-Sourdun 1	- 500677 Chatelet En Brie Us 1	15/09/2018	RP